



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2021 - 14H00
A LA SALLE COMMUNALE DE SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre à quatorze heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 02 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle Communale de Saint Hippolyte le Graveyron, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du
Bureau

En exercice : 18

Présents (mini 10) : 12

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 76

Exprimées par pouvoirs : 24

Total : 100

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN

3 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Sophie RIGAUT, Myriam SILEM, Christian MOUNIER

1 représentant des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

4 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Alexandre ROUX (Entrechaux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA à Jacqueline BOUYAC, Michel JOUVE (Flassan) pouvoir à Jean-Pierre RANCHON (Sault), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort), Jean-Christophe CAMP (CCVV) pouvoir à Corinne FREYCHET (CCVS)

Membres absents/excusés : Jérôme BOULETIN, Valérie MICHELIER (Caromb)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin), Frédéric TENON (Malaucène)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Catherine FAYOT (PNR Mont-Ventoux)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

1. PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 29 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 4 – Votants : 16

Suffrages exprimés : 100 – Pour : 100 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. CONVENTION INTERPARC D'APPLICATION « OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport sur la convention d'application « Observatoire photographique du paysage » entre les parcs naturels régionaux de Camargue, du Luberon, du Queyras, du Mont-Ventoux et du Verdon, est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 4 – Votants : 16

Suffrages exprimés : 100 – Pour : 100 - Abstention : 0 – Contre : 0

PREPARATION DU COMITE SYNDICAL

En dehors des délégations qu'il a reçu du Comité Syndical, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC